



# Banques françaises et colonisation israélienne

mardi 9 mai 2017, par [matthias](#)



## Agir, dénoncer, se mobiliser

Par cette campagne en direction de banques et assurances françaises, il s'agit de faire pression pour qu'elles mettent fin à tout lien financier avec ces banques et entreprises israéliennes acteurs de la colonisation, comme l'ont fait nombre de fonds de pension et banques européens, et contribuer ainsi à mettre en cause la politique israélienne de colonisation.. En France, les campagnes de dénonciation/mobilisation menées dernièrement, visant :

**Orange**, pour son partenariat avec la société israélienne Partner, présente dans les colonies,

**Veolia**, pour sa participation au « tramway colonial » de Jérusalem, et la gestion des déchets dans la vallée du Jourdain,

**Safège**, pour sa participation au projet de téléphérique vers le Mont des Oliviers,

et beaucoup d'autres campagnes menées au niveau mondial ont montré que la pression de la société civile

est efficace : ces entreprises se sont désengagées de ces « liaisons dangereuses avec la colonisation » conformément aux « recommandations » du ministère des Affaires étrangères publiées en juin 2014.



**LES LIAISONS DANGEREUSES  
DE BANQUES FRANÇAISES  
AVEC LA COLONISATION  
ISRAËLIENNE !**

© Al-Haq  
La colonie d'Har Homa.

La colonisation israélienne est l'obstacle majeur à la paix et à la création de l'État palestinien.

Le système bancaire israélien constitue un outil essentiel de la politique de colonisation, comme certaines grandes entreprises qui fournissent les services aux colonies dans les territoires palestiniens occupés.

Des banques et assurances françaises ont des liens financiers – des participations directes ou par le biais de fonds d'investissement – avec ces banques et entreprises israéliennes.

## COMMENT FAIRE ?

**Faites connaître cette campagne auprès des citoyens, des élus, des médias :** tracts et cartes postales sont à votre disposition.

**Écrivez aux banques et assurances visées par la campagne :** une lettre type à votre agence bancaire vous est proposée.

**Faites le savoir aux actionnaires de ces établissements :** intervenez dans les assemblées générales, notamment pour les banques mutualistes.

Banque

XXX

Monsieur le Chef d'Agence de xxx

Monsieur,

Client de (nom de la banque), je suis également un citoyen préoccupé par la question des droits humains dans le monde, et au Proche Orient en particulier. C'est pourquoi, à travers vous, je m'adresse plus particulièrement à votre direction « Responsabilité sociale de l'entreprise ».

La poursuite de la colonisation israélienne dans les territoires palestiniens est considérée par l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale, comme un obstacle majeur à une paix juste et durable avec la création d'un Etat palestinien, à côté de l'Etat d'Israël. Les résolutions de l'ONU et les déclarations récentes de notre ministre des Affaires Etrangères le confirment sans équivoque.

Cette situation, contraire au droit international, a conduit des gouvernements européens, et l'Union Européenne elle-même, à décider de mesures concrètes pour marquer leur opposition à la colonisation israélienne en Palestine :

- Les « lignes directrices » de l'UE en juillet 2013 excluant des financements européens les entités israéliennes impliquées dans les colonies<sup>1</sup>
- Les recommandations faites le 24 juin 2014 par le ministère des affaires étrangères mettant en garde les entreprises françaises sur tous liens avec la colonisation<sup>2</sup>
- La « notice interprétative » de l'UE publiée le 11 novembre 2015, demandant aux états membres l'étiquetage différencié des produits issus des colonies israéliennes, aujourd'hui étiquetés « produits en Israël »

Enfin le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU a décidé le 23 mars 2016 d'établir une « base de données » des entreprises impliquées dans la colonisation israélienne<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> [http://www.europa.eu/rapid/press-release-13091\\_2013.htm?locale=fr&locale=fr&locale=fr&locale=fr](http://www.europa.eu/rapid/press-release-13091_2013.htm?locale=fr&locale=fr&locale=fr&locale=fr)

<sup>2</sup> [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/ressources/communiqués/2014/06/24/20140624\\_01.htm](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/ressources/communiqués/2014/06/24/20140624_01.htm)